



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2026

Date de la convocation : 18 juin 2026

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : DE REDON Louis, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. DE REDON, Maire, M. NAUDION, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mme JARDEL, M. THEODON, Mme LE BIHAN, Mme SAVARY, M. PUSKULLU, Adjoints au Maire, M. ALBERTINI, Conseiller Spécial, Mme FAISANT, M. RAVIER, Mmes WEISS, LE NAHON, LEWAZEWSKI, M. GOULET, Mme AMARD, M. KAJSA, M. LUCAS, Mme AUZIER, M. CORBEAU, Mme BRAQUEVILLE, Mme DEGRAIS, Mme ESCAMEZ, M. BOISSEAU, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : M. VILLEMONT, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. BLANCHARD, M. GUILLEMOZ, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. THEODON, Mme VALY, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme LE NAON, Mme JEANBLANC, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET, M. LAMBERT Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme AMARD, Mme ROGER, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. BOISSEAU, M. HARNOIS Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ, M. BAUDAT, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme DEGRAIS.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 heures 30.

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL 2026 – N° 26/05 - 17

Monsieur NAUDION, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La décision modificative qui vous est présentée tend à prendre en compte principalement le décalage à début 2027 de la phase travaux de la garderie à l'école Emile Martin et la réorientation des crédits disponibles vers divers investissements plus immédiats. Concernant le fonctionnement les crédits abondent principalement l'évolution de la contribution aux écoles privées ainsi que la mise en place d'évènements sur le thème de la coupe du Monde de football. Les évolutions budgétaires se présentent ainsi :

Section de fonctionnement

Chapitre	Evolution des crédits	
	Dépenses	Recettes
Opérations Réelles	+70 000,00 €	+0,00 €
• 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	+28 500,00 €	
• 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	+43 000,00 €	
• 68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS, DEPRECIATIONS	-1 500,00 €	
Opérations d'ordre budgétaire	+5 000,00 €	+75 000,00 €
• 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-560 000,00 €	
• 042 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	+565 000,00 €	+75 000,00 €
TOTAL	+75 000,00 €	+75 000,00 €



Section d'investissement

Chapitre	Evolution des crédits	
	Dépenses	Recettes
Opérations Réelles	-70 000,00 €	
• 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	+37 000,00 €	
• 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	+344 000,00 €	
• 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-451 000,00 €	
Opérations d'ordre budgétaire	+75 000,00 €	+5 000,00 €
• 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-560 000,00 €
• 040 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	+75 000,00 €	+565 000,00 €
TOTAL	+5 000,00 €	+5 000,00 €

Il est proposé d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal 2026, annexée à la présente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité (26 pour et 7 abstentions - Mmes FAISANT, DEGRAIS, M. HARNOIS, Mme ROGER, M. BAUDAT, Mme ESCAMEZ, M. BOISSEAU), la décision modificative n°1 du budget principal 2026.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le 03 JUIN. 2026

Mis en ligne sur le site internet le

06 JUIL. 2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Louis DE REDON.

Le secrétaire,

Antoine CORBEAU.

